



La Grande Chartreuse reçoit le label Forêt d'Exception® La plus grande forêt des Alpes en partage

Le 13 février 2015, la forêt de la Grande Chartreuse recevra le label national Forêt d'Exception®. Ce label récompense l'important travail de concertation mené autour de la gestion de ce territoire unique. Troisième forêt française à être ainsi reconnue, le massif de la Grande Chartreuse succède à ceux de Fontainebleau et Verdun, labellisés respectivement en 2013 et 2014.



L'édification du monastère des Chartreux s'est déroulée tout au long du XII^e siècle.

C'est dans le vallon du monastère de la Grande Chartreuse, témoin de l'histoire des lieux, que le label Forêt d'Exception® sera officiellement délivré par Pascal Viné, directeur général de l'Office national des forêts, en présence de Richard Samuel, préfet de l'Isère, Eliane Giraud, présidente du parc naturel régional de Chartreuse, sénatrice et vice-présidente de la région Rhône-Alpes, Alain Cottalorda, président du conseil général de l'Isère et Michèle Prats et Paul Arnould, respectivement présidente et représentant du comité national d'orientation Forêt d'Exception®.

Entre production, biodiversité et loisirs

Ses 8 500 hectares en font la plus grande forêt domaniale des Alpes. Elle constitue le cœur sylvestre du parc naturel régional, dont elle couvre 11 % de la surface. Pourvoyeuse de bois de grande qualité, la forêt de la Grande Chartreuse s'inscrit au cœur de l'économie locale. D'une très grande richesse faunistique et floristique, elle offre en même temps un écrin de verdure aux habitants des agglomérations voisines. Et c'est un haut lieu de mémoire et d'histoire, étroitement lié à l'ordre des Chartreux. Ce dernier a façonné la géographie des lieux et initié le développement de ce massif exceptionnel.

Construire en innovant

En choisissant la démarche «Forêt d'exception®», les quatre principaux partenaires du projet (l'ONF, le conseil général de l'Isère, le parc naturel régional de la Chartreuse et l'État) ont souhaité mettre en place une réflexion approfondie sur les différentes fonctions de la forêt et ses influences sur les écosystèmes. «*Ce travail commun entrepris depuis bientôt trois ans nous a d'abord permis de construire un véritable dialogue, en abordant tous les sujets*», retient Eliane Giraud. L'objectif est aujourd'hui de faire de cette forêt un laboratoire vivant où explorer et expérimenter des actions innovantes afin de faire évoluer les objectifs et les méthodes de gestion des forêts du massif de la Chartreuse.

Mieux connaître et partager les richesses de la forêt

Grâce au travail entre l'ONF et ses partenaires, les premières démarches concrètes ont pu être mises en œuvre : le patrimoine archéologique et historique a été inventorié, une étude socio-ethnologique sur les perceptions de la forêt par les habitants du massif a été effectuée, des sites majeurs à réaménager pour l'accueil du public ont été identifiés. Attribué pour 5 ans, le label va permettre de renforcer la dynamique positive qui s'est créée entre les partenaires du projet... Pour valoriser encore mieux ce patrimoine remarquable et le transmettre aux générations futures.